

Direction : Social Santé Solidarité

hygiène

REF : HYG2008025

Signataire : LG/CF

OBJET : Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle avec le Groupement Régional de Santé Publique en matière de lutte contre le saturnisme infantile - années 2007 à 2009.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relatif à la politique de santé publique,

Vu le dossier constitué par le service communal d'hygiène et de santé présentant une action de lutte contre le saturnisme infantile,

Considérant la convention en matière de saturnisme infantile du 31 mai 2007 portant sur les années 2007 à 2009,

Considérant que la ville sollicite auprès du Groupement Régional de Santé Publique d'Ile-de-France (GRSP) une subvention de 92.000 Euros afin de poursuivre ladite action en 2008,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise monsieur le Maire à solliciter auprès du GRSP une subvention d'un montant de 92.000 euros pour la reconduction de l'action de lutte contre le saturnisme infantile en 2008 et à signer l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle.

Le Maire